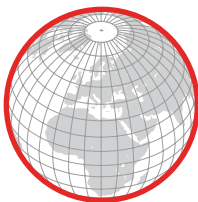


# LES DOSSIERS



CAMPUS  
FRANCE  
[campusfrance.org](http://campusfrance.org)

Mai 2013 - numéro 13 PAYS DU NORD

PAYS DU NORD



Journée région Pays du Nord  
Campus France



  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Il existe aujourd’hui un intérêt réciproque marqué entre la France et les pays du Nord qui font l’objet de ce dossier, Danemark, Finlande, Norvège et Suède.**

Depuis quelques années, la France redécouvre un « modèle nordique » qui prend de nombreuses formes : économique, éducatif, littéraire... Les pays du Nord, terrain d’une coopération régionale héritée d’une longue histoire commune, sont désormais un point de repère en Europe.

Au Nord, l’heure est venue pour les universités, fortes d’une large autonomie, d’identifier des acteurs pertinents, pour des partenariats stratégiques porteurs de contenu. La France constitue pour ces pays un territoire complexe et pour cela souvent peu exploité.

La curiosité croisée est à l’origine de la Journée Pays du Nord organisée à Paris le 13 mai 2013 par l’Agence Campus France en collaboration avec les Ambassades de France des quatre pays. Conçue pour développer une meilleure connaissance réciproque des systèmes d’enseignement supérieur, cette journée vise à encourager une coopération approfondie entre la France et les pays du Nord.

## SOMMAIRE

### PARTIE 1

#### L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PAYS DU NORD

page 3 à 9

- Données démographiques et économiques
- Organisation de l’enseignement supérieur
  - Accès à l’enseignement supérieur
  - Coûts des études
  - Aides et financement
  - Ouverture à l’international
  - Adoption du processus de Bologne
- Points forts de l’enseignement supérieur des pays du Nord

### PARTIE 2

#### LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS DES PAYS DU NORD

page 10 à 16

- Principales destinations des étudiants du pays du Nord
- Focus sur le programme Erasmus et sur le programme Nordplus
- Résultats de l’étude conjointe des 3 pays du Nord, Finlande, Norvège et Suède, sur les motivations et les freins aux séjours d’études à l’étranger

### PARTIE 3

#### LA FRANCE ET SON DISPOSITIF D’ATTRACTIVITÉ

page 17 à 20

- Mobilité étudiante des pays du Nord vers la France
- Actions des Espaces Campus France et promotion de l’enseignement supérieur français

### PARTIE 4

#### PERSPECTIVES

page 21 à 23

Orientations de la coopération universitaire des pays du Nord avec la France

## PARTIE 1

# L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PAYS DU NORD

### DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

#### Données démographiques générales

Les pays du Nord sont relativement peu peuplés avec une densité occasionnellement faible selon le pays. On observe des différences démographiques marquées entre les pays de la zone. La Suède, par exemple, compte le plus grand nombre d'habitants : avec près

de 9,5 millions d'habitants, le pays est deux fois plus peuplé que le Danemark, la Finlande ou la Norvège. En densité, c'est le Danemark qui se distingue avec 130 habitants au km<sup>2</sup>.

#### Prévisions de la population 15-24 ans (2015-2030)

	2015	2020	2025	2030
SUÈDE	1 159 000	1 059 000	1 150 000	1 211 000
NORVÈGE	661 000	638 000	636 000	654 000
FINLANDE	642 000	602 000	607 000	622 000
DANEMARK	719 000	699 000	681 000	662 000

Source : ONU

#### Contexte économique<sup>1</sup>

Les pays du Nord font partie des 20 premières économies mondiales en termes de PIB par habitant. D'après le FMI (2012), sur 180 pays, la Norvège se place en 4<sup>e</sup> position de PIB/hab (99 313 \$), le Danemark est 7<sup>e</sup> (55 448 \$), la Suède est 8<sup>e</sup> (54 879 \$) et la Finlande 16<sup>e</sup> (45 545 \$).

La croissance économique des pays de la zone diffère d'un pays à l'autre. A la fin de l'année 2012 et mise à part la Norvège qui affiche une croissance de +3,2 %, la croissance reste faible en Suède (+0,8 %) et en récession pour la Finlande (-0,2 %) et le Danemark (-0,6 %). Face à ce ralentissement, certains pays nordiques ont choisi de relâcher un peu leur politique budgétaire.

La crise financière de 2009 a eu des répercussions plus ou moins conséquentes sur l'ensemble des pays de la zone. Bien que la Norvège ait été touchée par la crise, elle a su retrouver rapidement sa croissance économique notamment grâce à la remontée des prix du pétrole (6<sup>e</sup> exportateur mondial de pétrole). Elle se démarque également avec un taux de chômage à 3,3 %, quand les trois autres pays du Nord ont un taux de chômage qui s'élève à près de 8 % en 2012.

#### Nombre d'étudiants<sup>2</sup>

SUÈDE	NORVÈGE	FINLANDE	DANEMARK
<b>Undergraduates</b> 304 000	<b>Universités</b> 127 000	<b>Universités</b> 168 268	<b>Académies professionnelles</b> 22 000
<b>Post graduate</b> 17 200	<b>Collèges universitaires</b> 100 000	<b>AMK</b> (écoles supérieures professionnelles) 147 880	<b>Collèges universitaires</b> 75 000
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<b>Universités</b> 161 700
321 200	227 000	316 148	<b>Formations artistiques</b> 72 000
			<hr/>
			330 700

<sup>1</sup> Sources Commission européenne, Bilan du Monde, Hors Série Édition 2013

<sup>2</sup> Pour la répartition des étudiants, voir ci-après l'organisation de l'enseignement supérieur. Sources Fiches Curie

## SUÈDE

## NORVÈGE

### Organisation de l'enseignement supérieur dans les pays du Nord<sup>1</sup>

Les 47 universités et écoles supérieures habilitées à délivrer un diplôme reconnu par l'État sont scindées en trois catégories :

- Une grande majorité des établissements d'enseignement supérieur est autorisée à délivrer les diplômes aux trois niveaux (L, M et D).
- D'autres (une douzaine) ne sont autorisés qu'à délivrer les diplômes des niveaux L et M.
- Un très petit nombre (4) ne peut délivrer que des diplômes spécifiques (par exemple en psychothérapie).

Les établissements d'enseignement supérieur publics peuvent avoir trois types de statuts :

- Les universités, habilitées à créer des cursus à tous les niveaux, Licence, Master, Doctorat, dans toutes les disciplines.
- Les collèges universitaires dits scientifiques, habilités à créer des cursus à tous les niveaux, Licence, Master et Doctorat seulement dans leurs disciplines.
- Les collèges universitaires, habilités à créer des cursus au niveau Licence et dans leur discipline.

Ces établissements publics accueillent plus de 85 % de l'ensemble de la population étudiante de Norvège.

Une trentaine d'écoles privées complète ce dispositif. Cet ensemble d'écoles est considéré comme un dispositif complémentaire plutôt que concurrentiel à l'éducation nationale.

4

### Accès à l'enseignement supérieur

L'accès à l'enseignement supérieur se fait par candidature individuelle par le biais de la plateforme [www.studera.nu](http://www.studera.nu), permettant de centraliser les demandes d'inscription. Chaque établissement examine ensuite chacun des dossiers des postulants. Certaines disciplines affichent un *numerus clausus*, en médecine par exemple, et rendent ainsi l'accès très limité.

L'absence d'examen final à l'issue des études secondaires engendre un phénomène d'auto-compétition : nombreux sont les lycéens ayant recours à des cours complémentaires (*Komvux*) pour améliorer leurs points dans les disciplines clés permettant d'entrer dans les établissements les plus prestigieux et les plus sélectifs.

La notion de « concours » n'existe pas dans la culture universitaire du pays. Cependant l'accès à certains cursus : médecine, odontologie, vétérinaire, infirmière, ingénieur, architecture, musique font l'objet de quota.

<sup>1</sup> L'ensemble des informations données ici sont tirées pour l'essentiel des fiches Curie disponibles sur le site du Ministère des Affaires étrangères et les sites locaux des Ambassades.

## Organisation de l'enseignement supérieur dans les pays du Nord

L'enseignement supérieur finlandais est organisé autour de deux branches complémentaires, celle des universités et celle des écoles supérieures professionnelles. Bien que clairement différenciées, ces deux branches possèdent des passerelles à plusieurs niveaux.

- Les universités sont actuellement au nombre de 14, réparties sur tout le territoire finlandais.
- Au nombre de 25, les écoles supérieures professionnelles (généralement désignées par leur acronyme finnois AMK) ont été créées dans les années 1990 par la réorganisation des enseignements professionnels autrefois dispersés au sein de divers instituts publics ou privés. Parmi elles, 12 sont gérées par des municipalités ou des groupements de municipalités, tandis que 13 sont des établissements privés.

Pour ceux qui n'ont pas réussi l'épreuve de l'examen d'entrée à l'université ou dans une AMK, il reste le choix de l'Université ouverte. Si sa vocation première est de fournir à tous les publics une possibilité de formation continue, elle sert souvent de « prépa » à l'entrée à l'université.

**Le cas Aalto**

L'université Aalto est la figure de proue de la loi nouvelle universitaire et son symbole le plus marquant. Issue de la fusion de l'université de technologie de Helsinki, de l'école de commerce de Helsinki et de l'école des arts industriels, Aalto est dotée d'un statut jusqu'alors inédit en Finlande et est gérée par une fondation privée. L'université Aalto héberge trois « plates-formes » (en anglais *factory*) : *Design Factory*, *Media Factory* et *Service Factory*. Ces espaces, qui peuvent être virtuels ou réels, visent à faciliter de nouvelles formes de coopération en mettant en présence, autour de projets concrets, enseignants, chercheurs, étudiants et représentants du monde économique et de la société. L'un des objectifs est de conduire à de nouvelles formes d'enseignement en situation.

Tous les principaux établissements d'enseignement supérieur danois sont publics. Ils peuvent être classés en quatre catégories :

- Les académies professionnelles dispensent des formations courtes d'une durée d'environ 2 années après le bac (120 ECTS), parfois avec 6 mois supplémentaires.
- Les collèges universitaires, *Professionshøjskoler*, établissements dispensant des licences professionnelles : formations professionnelles de premier cycle d'une durée de 3 ou 4 années après le bac (180-240 ECTS).
- Les universités proposent un enseignement supérieur basé sur la recherche en premier, second et troisième cycle dans toutes les disciplines académiques.
- Les établissements de formations artistiques : formations en premier, second et troisième cycle dans les domaines des arts, notamment l'architecture, le design, la musique, les beaux-arts et les arts du spectacle.

## Accès à l'enseignement supérieur

Organisé deux fois par an (les étudiants pouvant valider leur baccalauréat au printemps ou à l'automne), l'examen d'entrée est extrêmement sélectif.

Il fait périodiquement l'objet de critiques, chaque filière déterminant ses modalités de sélection, il y a, malgré une procédure d'inscription centralisée, autant d'examens d'entrée que de filières proposées.

L'entrée dans l'enseignement supérieur est sélective et l'admission est basée sur un *numerus clausus* pour l'ensemble des formations.

Quota 1 - *Kvote 1* : voie la plus courante d'admission ; les étudiants sont admis sur la base de leur moyenne du diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur.

Quota 2 - *Kvote 2* : sur la base d'autres critères comme l'expérience professionnelle, des séjours à l'étranger ou leur motivation. Le processus varie d'un établissement à l'autre et concerne 10 à 25 % des places disponibles.

## SUÈDE

## NORVÈGE

### Coûts des études

L'éducation en Suède est gratuite pour tous, les coûts étant pris en charge par le gouvernement.

#### **Depuis 2011, frais d'inscription pour les étrangers hors UE (Union européenne) plus élevés**

Répercussion de l'intégralité du coût de la formation, mais en laissant une certaine autonomie dans les choix opérés par les universités.

Cette démarche, qui était inscrite dans le programme du gouvernement de l'Alliance pour la Suède, s'explique par le nombre croissant de demandes d'étudiants étrangers face au nombre réduit de places disponibles.

#### **Pas de frais d'inscription supplémentaires pour les étudiants étrangers**

Tous les étudiants ressortissants de l'EU et de l'EEE peuvent bénéficier de frais d'inscription gratuits aux universités norvégiennes. Seuls des frais d'enregistrement de dossier, d'un montant modeste, sont demandés lors de l'inscription dans la plupart des établissements.

En revanche, comme dans la plupart des systèmes universitaires en Europe, les établissements privés sont eux bien payants (les coûts varient selon les établissements). Les étudiants étrangers ne payent cependant pas des droits plus élevés que les ressortissants norvégiens.

### Aides et financement

Depuis 1965, tous les étudiants ont droit à une aide financière de l'État (via l'agence CSN, *centrala studiestödsnämnden*) quels que soient leurs revenus ou ceux de leurs parents, qui se compose d'une bourse et d'un prêt. Le prêt devra être remboursé à partir du moment où l'étudiant entre dans la vie active et avant son 60<sup>e</sup> anniversaire.

Fondée en 1947, la « *Statens lånekasse for utdanning* », caisse nationale de prêts d'éducation, a pour mission d'apporter un soutien financier aux étudiants sous forme de prêts et contribue ainsi au développement de l'accès à l'enseignement supérieur. Cet organisme permet à tout élève ou étudiant possédant le niveau requis d'accéder à une formation, quel que soit son niveau social. Les prêts sont convertibles pour une partie (40 %) en bourse sous condition d'obtention des crédits ECTS.

## FINLANDE

## DANEMARK

### Coûts des études

L'accès à l'université est entièrement gratuit. Seule l'adhésion à l'association étudiante de l'université est obligatoire (de l'ordre de 80-100 € par an, donnant droit aux prestations de santé, aux tarifs spéciaux pour la restauration...).

#### **Actuellement pas de frais d'inscription supplémentaires pour les étudiants étrangers**

L'instauration par la loi universitaire de la possibilité, pour une période probatoire de cinq ans, de facturer des frais d'inscription aux étudiants extérieurs à l'Espace économique européen s'inscrivant à une formation de niveau Master enseignée en langue étrangère (c'est-à-dire en anglais) a suscité une vive réaction des milieux estudiantins incitant le gouvernement à réaffirmer le principe de gratuité de l'enseignement supérieur.

Aucun frais d'inscription pour les étudiants danois et les ressortissants de l'UE et de l'EEE, ou les étudiants en échange.

#### **Frais d'inscription pour les étudiants étrangers hors UE plus élevés**

Tous les étudiants non ressortissants de l'UE et de l'EEE doivent payer des frais d'inscription.

### Aides et financement

Le soutien financier aux études (*opintotuki, studiestöd*) est constitué d'une allocation étudiant (*opintoraha, studiepenning*) pouvant aller jusqu'à environ 300 €/mois, et d'une allocation logement (*asumislisä, bostadstillägg*) plafonnée à 80 % du montant du loyer et environ 200 €/mois.

Possibilité d'ajouter un prêt étudiant, concédé par une banque mais garanti par l'État pour une durée maximale de 30 ans. La garantie est accordée pour un montant maximum variable de l'ordre de 300 €/mois (440 €/mois pour des études à l'étranger), et le prêt est remboursable à la fin des études selon les conditions négociées avec la banque, généralement en 5 à 10 ans.

A son 18<sup>e</sup> anniversaire, l'État accorde une bourse d'étude, (*Statens Uddannelsesstøtte «SU»*), à chaque étudiant danois, indépendamment des revenus parentaux, de l'ordre de 675 €/mois, et pour une durée prévue pour leur formation plus un an. Des modulations rendent le système flexible.

Les étudiants peuvent aussi recevoir un prêt mensuel d'un montant de 400 €, remboursable à la fin des études.

NB : Le Ministère a proposé une réforme de ce dispositif de bourse d'étude qui inciterait les étudiants danois à terminer leurs études plus rapidement.

## Ouverture à l'international (mobilité entrante et sortante)

## Soutien sélectif à la mobilité entrante

La Loi sur l'enseignement supérieur a été amendée en juin 2009 pour permettre la création de diplômes conjoints aux niveaux *bachelor*, *Master* ou *PhD* (*Gemensamma examina*).

Pour attirer les meilleurs étudiants, la Suède a mis en place :

- de nouvelles bourses d'études à destination d'étudiants internationaux (deux programmes de 90 millions de SEK, qui permettent de financer la mobilité des 2 000 meilleurs étudiants),
- une politique de promotion active des formations suédoises,
- un pré-recrutement dans les pays d'origine. Ce volet a été confié à l'Institut suédois.

## Soutien à la mobilité entrante et sortante

La forte mobilité étudiante à l'étranger (près de 10 %) est stimulée par le fait que tout étudiant norvégien est en droit d'effectuer une période d'études dans le pays de son choix et peut bénéficier d'une aide financière de la part de la *Lånekassen*, sous forme de bourse ou de prêt bonifié.

De nombreux accords dans le cadre des programmes Erasmus et Nordplus ont été développés avec des universités et grandes écoles européennes et nordiques.

## Adoption du processus de Bologne

oui

oui

## Points forts de l'enseignement supérieur

- a) L'importante flexibilité et variabilité des cursus d'études, qui incitent chaque étudiant à compléter son cursus dans une autre université suédoise, voire à l'étranger.
- b) L'intérêt porté à l'enseignement des langues étrangères dans l'enseignement secondaire, langues dont la bonne maîtrise est un critère d'entrée dans l'enseignement supérieur. Depuis les réformes de 2004, l'apprentissage des langues a été encouragé par une série de mesures tendant à en majorer l'importance dans le cursus par rapport aux activités physiques et manuelles jusqu'alors évaluées à égalité. Un grand nombre d'enseignements universitaires sont donc dispensés en anglais, et ainsi accessibles aux étudiants étrangers.
- c) La collaboration université – entreprise.

- a) L'accès à l'enseignement supérieur et financement des études : plus du quart de la population suit, ou a suivi, un cursus d'enseignement supérieur.
- b) L'attractivité des enseignements en anglais : plus de 200 programmes de Master enseignés en anglais, le système d'enseignement supérieur norvégien s'ouvrant de plus en plus sur l'extérieur.
- c) La forte mobilité étudiante à l'étranger (près de 10 %).
- d) La grande flexibilité des études : l'étudiant a une grande liberté dans le choix de ses modules d'enseignement, pouvant ainsi panacher des cours proposés par des facultés ou même des établissements différents.
- e) La priorité accordée à la recherche : la Norvège cherche à devenir une nation de premier plan dans le domaine de la recherche. Tous les établissements d'enseignement supérieur, et notamment les universités, ont une responsabilité particulière à effectuer de la recherche fondamentale et à former les chercheurs.



## FINLANDE

## DANEMARK

### Ouverture à l'international (mobilité entrante et sortante)

#### Soutien mesuré à la mobilité sortante

Les aides proposées aux étudiants finlandais leur sont également accessibles s'ils étudient à l'étranger.

Cependant, la volonté actuelle de l'État à raccourcir la durée des études peut faire hésiter les étudiants à partir en échange.

#### Fort soutien à la mobilité entrante et sortante mais avec des limites (temps des études, budget de l'État)

Selon le Ministère, la collaboration internationale dans le domaine de l'enseignement constitue aujourd'hui une partie naturelle et intégrée du fonctionnement des universités et les étudiants danois doivent avoir des incitations pour faire une partie de leurs études à l'étranger.

Pour la mobilité entrante, les frais d'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur étrangers ayant un accord de partenariat avec une université danoise sont pris en charge par le gouvernement danois.

En outre, un permis de séjour d'une durée de trois ans est accordé automatiquement aux étrangers qui obtiennent un Master ou un Doctorat danois, suite au rapport DREAM<sup>1</sup> qui montre que les étudiants étrangers qui restent au Danemark travailler après la fin de leurs études sont un bénéfice pour le pays.

### Adoption du processus de Bologne

oui

oui

### Points forts de l'enseignement supérieur

- a) Un système scolaire performant, régulièrement mis en avant dans les comparaisons internationales.
- b) Une forte sélectivité de l'examen en raison d'un *numerus clausus* strict qui conduit à privilégier les étudiants les plus motivés et travailleurs.
- c) Une forte proximité entre l'enseignement et la recherche : la recherche est la base de l'université, avant la formation.
- d) La proximité entre les universités et le monde économique, encore renforcée par la nouvelle loi universitaire. L'Université de Helsinki par exemple propose aux entreprises de confier leurs problèmes sous la forme d'un sujet de Master, moyennant une donation à l'université (qui verse ensuite à l'étudiant une aide mensuelle).
- e) La grande flexibilité des études avec une combinaison des mineures pratiquement infinie, les universités permettant même de choisir des mineures dans une autre université que celle où est inscrit l'étudiant (dispositif dit d'étude flexible, *Joustava opiskelu JOO*). Les établissements ont cependant développé ou renforcé leurs méthodes d'encadrement et de conseil des étudiants, afin d'éviter une dispersion des études qui, elle aussi, participe à leur allongement.

- a) Le financement des études dans l'enseignement supérieur et bourses de l'état (SU).
- b) L'ouverture à l'international.
- c) L'attractivité des enseignements en anglais.

<sup>1</sup> Source <http://fivu.dk/uddannelse-og-institutioner/internationalisering/regeringens-strategier-forinternationalisering/internationaliseringsstrategi/internationaliseringsstrategi> in Fiche Curie Danemark

## PRINCIPALES DESTINATIONS DES ÉTUDIANTS DU PAYS DU NORD

## Population étudiante suédoise

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2006-2010
Total des étudiants suédois	422 614	413 710	406 879	422 580	455 025	7,7 %
Étudiants suédois en mobilité internationale	12 506	13 697	13 722	14 616	14 794	18,3 %
% des étudiants suédois en mobilité	3,0 %	3,3 %	3,4 %	3,5 %	3,3 %	—

Source : UNESCO

## Population étudiante norvégienne

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2006-2010
Total des étudiants norvégiens	214 711	215 237	212 672	219 282	224 706	2,1 %
Étudiants norvégiens en mobilité internationale	11 843	11 877	11 237	12 278	12 973	9,5 %
% des étudiants norvégiens en mobilité	5,5 %	5,5 %	5,3 %	5,6 %	5,8 %	—

Source : UNESCO

## Population étudiante finlandaise

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2006-2010
Total des étudiants finlandais	308 966	309 163	309 648	296 691	303 554	-1,8 %
Étudiants finlandais en mobilité internationale	6 015	5 991	6 428	6 987	7 282	21,1 %
% des étudiants finlandais en mobilité	1,9 %	1,9 %	2,1 %	2,4 %	2,4 %	—

Source : UNESCO

## Population étudiante danoise

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2006-2010
Total des étudiants danois	228 893	232 194	230 707	234 574	240 536	5,1 %
Étudiants danois en mobilité internationale	5 016	5 027	4 905	5 119	5 228	4,2 %
% des étudiants danois en mobilité	2,2 %	2,2 %	2,1 %	2,2 %	2,2 %	—

Source : UNESCO

Selon l'UNESCO, le total de la mobilité étudiante des pays du Nord s'élève en 2010 à 40 277 étudiants (dont 37 % d'étudiants suédois, 32 % norvégiens, 18 % finlandais et 13 % danois). Ce chiffre est en augmentation de 14 % par rapport à 2006.

Deux pays émergent comme destination commune pour l'ensemble de la zone : le Royaume-Uni et les États-Unis.

- le Royaume-Uni, première destination majoritaire pour chacun des pays, représente 24 % du total de la mobilité. Cependant on constate que, mis à part en Norvège où cette destination reste en croissance par rapport à 2006, les autres pays de la zone choisissent moins ce pays.

- les États-Unis représentent 15 % du total de la mobilité. Ils viennent en deuxième position pour les étudiants suédois et danois et en quatrième position pour les étudiants norvégiens et finlandais. Là encore, il s'agit d'une destination dont l'attractivité varie par rapport à 2006 : elle attire moins les étudiants suédois, mais un peu plus les étudiants des autres pays.

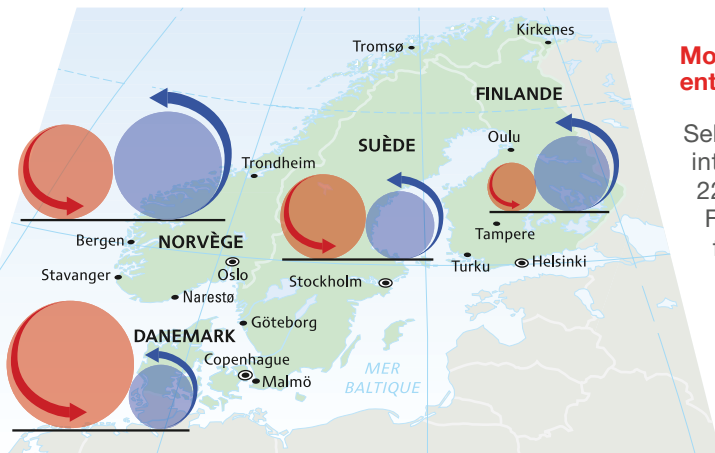
L'Australie vient en quatrième position au total des étudiants, en particulier grâce à sa position en Norvège : l'Australie qui avait réussi une percée dans les années 2000 conserve la troisième position en Norvège malgré la chute de près de 20 % du nombre d'étudiants accueillis en 2010 par rapport à 2006. L'Australie se place au sixième rang en Suède et figure parmi les dix premiers pays d'accueil des étudiants finlandais et danois.

Le Danemark et la Norvège figurent tous deux dans les cinq premières destinations du total des étudiants et ces deux pays sont en progression par rapport à 2006, tout comme la Suède qui vient en 7<sup>e</sup> position. La Finlande se place en 11<sup>e</sup> position (voir aussi ci-dessous « la mobilité intra régionale des 4 pays de la zone »).

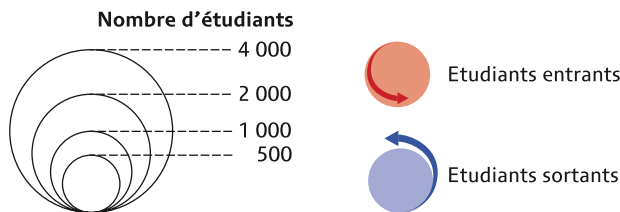
Il existe une mobilité de proximité géographique avec l'Allemagne, la Pologne et l'Estonie<sup>1</sup>. En Norvège ou en Suède, la Pologne, comme d'autres pays d'Europe de

l'Est, attire les étudiants depuis quelques années grâce aux formations en médecine, hors *numerus clausus*, entièrement en anglais.

La France vient en 9<sup>e</sup> position du total des étudiants, juste après l'Allemagne. Selon les pays, elle figure entre la sixième et la neuvième place. L'attractivité qui faiblissait depuis 2006 en Suède, en Norvège et au Danemark est en voie de rétablissement. En Finlande, la France est en progression sur la même période.



Source : UNESCO, chiffres de 2010



### Mobilité intra régionale entre les 4 pays de la zone

Selon ces données publiées par l'UNESCO, la mobilité intra régionale représente 21 % pour le Danemark, 22 % pour la Norvège et 26 % pour la Suède et la Finlande. En Suède, le Danemark et la Norvège figurent en bonne place des destinations d'accueil. De même, les Danois choisissent la Norvège et la Suède parmi leurs 5 destinations principales. Les Finlandais privilégient la Suède, et les Norvégiens, le Danemark. Les pages suivantes rendent compte d'une étude publiée sur les motivations liées à la mobilité dans les 3 pays de la zone Suède, Norvège et Finlande.

### Les 5 premiers pays d'accueil du total des étudiants des pays du Nord en mobilité depuis 2006 Focus Suède, Finlande et France

	2006	2007	2008	2009	2010	Part du total en 2010	Évolution 2006-2010	
Royaume-Uni	9 776	9 665	9 173	9 417	9 727	24 %	-0,5 %	
États-Unis	6 231	5 765	6 133	6 276	6 179	15 %	-0,8 %	
Danemark	2 752	3 175	2 331	3 530	4 517	11 %	64,1 %	
Australie	2 904	2 570	2 531	2 537	2 639	7 %	-9,1 %	
Norvège	2 333	2 397	2 428	2 424	2 509	6 %	7,5 %	
Suède	939	914	1 641	1 930	2 048	5 %	118,1 %	7 <sup>e</sup> rang
France	1 441	1 472	1 249	1 188	1 281	3 %	-11,1 %	9 <sup>e</sup> rang
Finlande	644	693	656	618	649	2 %	0,8 %	11 <sup>e</sup> rang
Total étudiants des pays du Nord en mobilité	35 380	36 592	36 292	39 000	40 277	100 %	13,8 %	

Source: UNESCO

<sup>1</sup> Les données de l'Unesco peuvent présenter des divergences avec les statistiques publiées par chacun des pays. Il est par exemple probable que la Russie qui ne renseigne pas ses données sur ces pays accueille malgré tout un certain nombre d'étudiants de la zone nordique, ce que confirme les chiffres de la Finlande (source CIMO (Kansainvälisen liikkuvuuden ja yhteistyön keskus, Centret för internationell mobilitet och internationellt samarbete), organisme chargé de promouvoir et de gérer la mobilité des étudiants). Cependant le choix d'une source unique, en l'occurrence celle de l'UNESCO, permet de comparer sur une même base méthodologique l'ensemble des chiffres disponibles.

## Les premiers pays d'accueil des étudiants suédois en mobilité depuis 2006 - Focus Finlande et France

	2006	2007	2008	2009	2010	Part du total en 2010	Évolution 2006-2010	
Royaume-Uni	3 327	3 382	3 194	3 183	3 159	21,4 %	-5,0 %	
États-Unis	3 326	2 985	3 296	3 225	3 088	20,9 %	-7,2 %	
Danemark	816	1 127	880	1 524	1 952	13,2 %	139,2 %	
Norvège	1 179	1 264	1 290	1 294	1 388	9,4 %	17,7 %	
Pologne	322	516	725	833	943	6,4 %	192,9 %	
Finlande	538	572	532	495	530	4 %	-1,5 %	8 <sup>e</sup> rang
France	546	538	441	445	432	3 %	-20,9 %	9 <sup>e</sup> rang
Total étudiants suédois en mobilité	12 506	13 697	13 722	14 616	14 794	100,0 %	18,3 %	

Source : UNESCO

chiffres en rouge : données 2005

## Les premiers pays d'accueil des étudiants norvégiens en mobilité depuis 2006 - Focus Suède, Finlande et France

	2006	2007	2008	2009	2010	Part du total en 2010	Évolution 2006-2010	
Royaume-Uni	3 059	3 017	2 797	3 028	3 295	25,4 %	7,7 %	
Danemark	1 854	1 935	1 359	1 872	2 395	18,5 %	29,2 %	
Australie	1 810	1 479	1 426	1 383	1 462	11,3 %	-19,2 %	
États-Unis	1 343	1 217	1 265	1 327	1 454	11,2 %	8,3 %	
Pologne	739	911	1 014	1 169	1 312	10,1 %	77,5 %	
Suède	160	149	356	398	433	3,3 %	170,6 %	7 <sup>e</sup> rang
France	346	367	324	295	323	2 %	-6,6 %	9 <sup>e</sup> rang
Finlande	59	80	76	78	77	0,6 %	30,5 %	17 <sup>e</sup> rang
Total étudiants norvégiens en mobilité	11 843	11 877	11 237	12 278	12 973	100,0 %	9,5 %	

Source: UNESCO

chiffres en bleu : données 2005

## Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants finlandais en mobilité depuis 2006 - Focus Norvège, Danemark et France

	2006	2007	2008	2009	2010	Part du total en 2010	Évolution 2006-2010	
Royaume-Uni	1 787	1 699	1 666	1 680	1 737	23,9 %	-2,8 %	
Suède	630	622	1 124	1 310	1 386	19,0 %	120,0 %	Estimation ISU
Allemagne	837	766	604	657	697	9,6 %	-16,7 %	
États-Unis	630	579	673	741	657	9,0 %	4,3 %	
Estonie	401	441	586	602	590	8,1 %	47,1 %	
France	302	334	284	270	324	4 %	7,3 %	6 <sup>e</sup> rang
Norvège	291	293	300	325	315	4 %	8,2 %	7 <sup>e</sup> rang
Danemark	82	113	92	134	170	2 %	107,3 %	9 <sup>e</sup> rang
Total étudiants finlandais en mobilité	6 015	5 991	6 428	6 987	7 282	100,0 %	21,1 %	

Source: UNESCO

## Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants danois en mobilité depuis 2006 - Focus Finlande et France

	2006	2007	2008	2009	2010	Part du total en 2010	Évolution 2006-2010	
Royaume-Uni	1 603	1 567	1 516	1 526	1 536	29,4 %	-4,2 %	
États-Unis	932	984	899	983	980	18,7 %	5,2 %	
Norvège	863	840	838	805	806	15,4 %	-6,6 %	Estimation ISU
Allemagne	522	441	379	365	359	6,9 %	-31,2 %	
Suède	149	143	161	222	229	4,4 %	53,7 %	
France	247	233	200	178	202	4 %	-18,2 %	7 <sup>e</sup> rang
Finlande	47	41	48	45	42	1 %	-10,6 %	16 <sup>e</sup> rang
Total étudiants danois en mobilité	5 016	5 027	4 905	5 119	5 228	100,0 %	4,2 %	

Source: UNESCO

chiffres en bleu : données 2005

## Mobilité Erasmus

Dans le cadre du programme Erasmus, les deux mobilités, entrantes et sortantes, sont en progression d'environ 20 % en 2010-2011 par rapport à 2006-2007. La progression parallèle des deux types de mobilité est surtout due à la Finlande et à la Suède, les deux autres pays progressant davantage en mobilité entrante.

Au total, la mobilité sortante représente moins de 30 % du total de la mobilité, sauf pour la Finlande où la mobilité sortante représente presque 40 %.

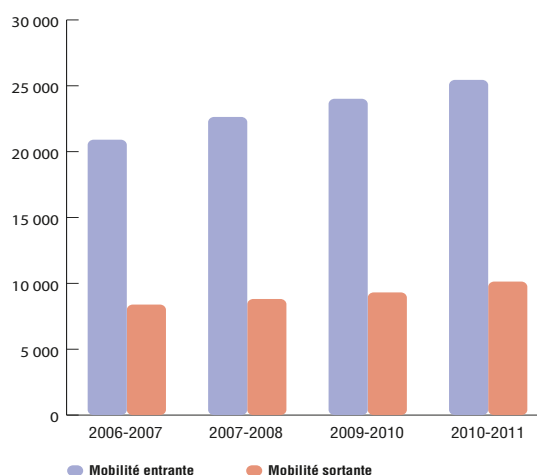
En termes de pays d'origine, l'Allemagne arrive en tête avec 5 143 étudiants accueillis en 2010, suivie par la France (4 337). L'Espagne vient relativement loin derrière avec 2 431 étudiants. En pays d'accueil, la France (qui arrive en première, deuxième ou troisième position selon les pays) vient en tête du total de la mobilité des pays du Nord, suivie par l'Espagne, elle-même talonnée par l'Allemagne. A noter que le Royaume-Uni figure parmi les cinq premières destinations d'accueil pour la Suède, la Norvège et le Danemark.



### Total étudiants Erasmus pays du Nord

	2006-2007	2007-2008	2009-2010	2010-2011	Évolution 2006-2010	% sur total
mobilité entrante	20 907	22 635	24 014	25 448	22 %	72 %
mobilité sortante	8 390	8 814	9 313	10 136	21 %	28 %

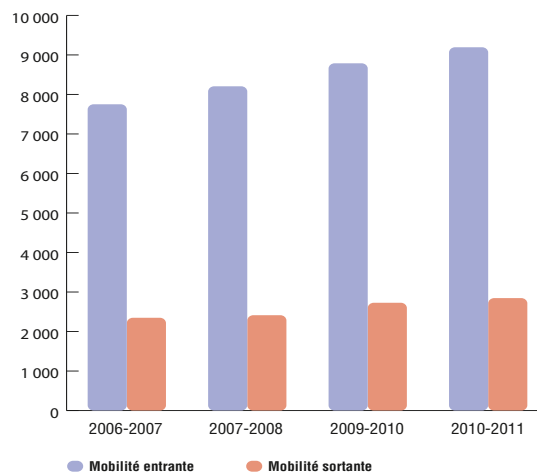
Source : Commission européenne



### Les étudiants Erasmus suédois

	2006-2007	2007-2008	2009-2010	2010-2011	Évolution 2006-2010	% sur total
mobilité entrante	7 751	8 206	8 788	9 194	19 %	76 %
mobilité sortante	2 348	2 413	2 728	2 846	21 %	24 %

Source : Commission européenne



### Les premiers pays d'origine des étudiants Erasmus en Suède en 2010

Allemagne	2 290
France	1 713
Espagne	1 048
Pays-Bas	604
Italie	555

### Les premiers pays d'accueil des étudiants Erasmus suédois en 2010

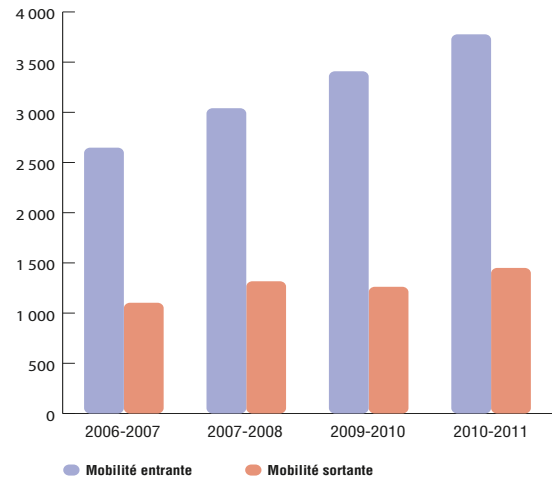
Royaume-Uni	570
France	509
Allemagne	358
Espagne	318
Pays-Bas	271



### Les étudiants Erasmus norvégiens

	2006-2007	2007-2008	2009-2010	2010-2011	Évolution 2006-2010	% sur total
mobilité entrante	2 648	3 041	3 409	3 777	43 %	72 %
mobilité sortante	1 103	1 317	1 262	1 450	31 %	28 %

Source : Commission européenne



### Les premiers pays d'origine des étudiants Erasmus en Norvège en 2010

Allemagne	925
France	648
Espagne	465
Pays-Bas	264
Italie	257

### Les premiers pays d'accueil des étudiants Erasmus norvégiens en 2010

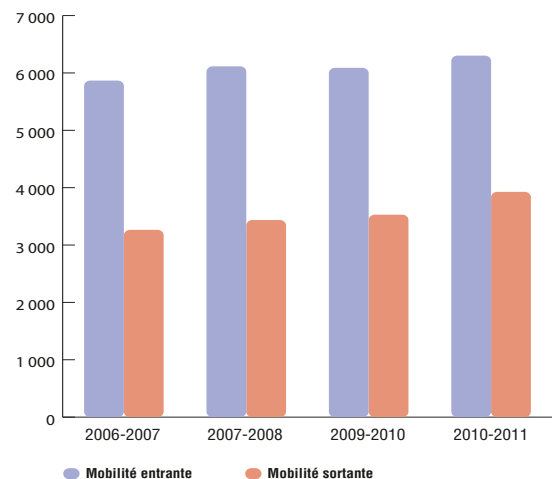
France	226
Royaume-Uni	200
Allemagne	199
Espagne	158
Danemark	158



### Les étudiants Erasmus finlandais

	2006-2007	2007-2008	2009-2010	2010-2011	Évolution 2006-2010	% sur total
mobilité entrante	5 867	6 115	6 089	6 302	7 %	62 %
mobilité sortante	3 265	3 436	3 529	3 927	20 %	38 %

Source : Commission européenne



### Les premiers pays d'origine des étudiants Erasmus en Finlande en 2010

Allemagne	1 127
France	1 042
Espagne	878
République tchèque	316
Pays-Bas	296

### Les premiers pays d'accueil des étudiants Erasmus finlandais en 2010

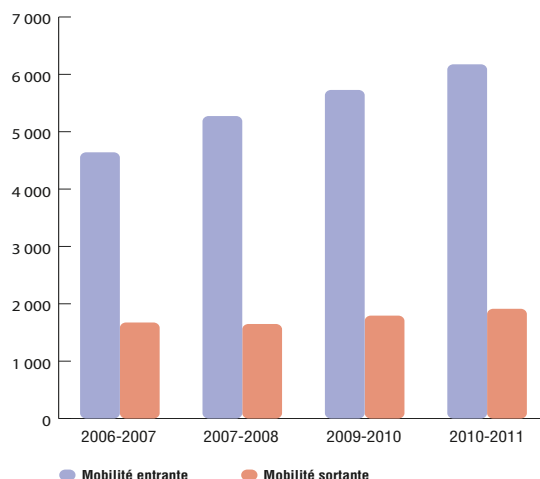
Allemagne	657
Espagne	511
France	466
Pays-Bas	358
Autriche	264



## Les étudiants Erasmus danois

	2006-2007	2007-2008	2009-2010	2010-2011	Évolution 2006-2010	% sur total
<b>mobilité entrante</b>	4 641	5 273	5 728	6 175	33 %	76 %
<b>mobilité sortante</b>	1 674	1 648	1 794	1 913	14 %	24 %

Source : Commission européenne



### Les premiers pays d'origine des étudiants Erasmus au Danemark en 2010

Espagne	940
France	934
Allemagne	801
Pologne	532
Italie	438

### Les premiers pays d'accueil des étudiants Erasmus danois en 2010

Royaume-Uni	346
Espagne	265
France	236
Pays-Bas	156
Italie	103

## FOCUS SUR LE PROGRAMME NORDPLUS

Créé en 1988, le programme Nordplus est un programme destiné à développer une zone partagée de soutien à l'éducation, aux langues et à la recherche sur les pays du Nord et de la Baltique. Parmi ses objectifs, le programme Nordplus s'attache à favoriser le partage d'expérience et à contribuer à la qualité des systèmes d'enseignement de la zone. Il cherche également à promouvoir la culture et les langues des pays nordiques, en particulier du Danemark, de la Norvège et de la Suède. Il se divise en plusieurs sous-programmes dont un sous-programme entièrement dédié à l'enseignement supérieur.

Celui-ci comprend la mise à disposition de bourses de mobilité pour les étudiants et les professeurs, des cours intensifs pour élargir les connaissances des étudiants, le partage de connaissance entre professeurs et la mise en réseau pour développer les projets innovants.



Les étudiants des pays du Nord sont longtemps restés peu mobiles, ce qui peut s'expliquer par différents freins, notamment d'ordre économique : ces pays comptent une majorité de PME, avec lesquelles les étudiants tissent des liens pendant leurs études ; quitter le pays pendant les études reviendrait à se couper de

cette possibilité d'introduction progressive dans le principal tissu économique du pays.

C'est pour mieux identifier et mesurer ces freins que les 3 pays, Finlande, Norvège et Suède se sont associés pour mener une étude conjointe dont voici les principaux résultats.

## PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE CONJOINTE DES 3 PAYS DU NORD, FINLANDE, NORVÈGE ET SUÈDE, SUR LES MOTIVATIONS ET LES FREINS AUX SÉJOURS D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Faisant le constat que, dans les pays du Nord tout comme en Europe en général, la mobilité internationale des étudiants est une priorité et que, participants au processus de Bologne, les 3 pays Finlande, Norvège et Suède ont pour objectif qu'au moins 20 % de la population étudiante ait pu bénéficier d'un séjour d'études à l'étranger, l'étude avait pour objectif de comprendre pourquoi certains étudiants décident de faire un séjour d'études à l'étranger, qui sont ces étudiants, quelles sont leurs motivations, quelles sont leurs caractéristiques par rapport aux étudiants qui ne partent pas et quels sont les freins de ces derniers.

Dans la plupart des pays, les étudiants qui souhaitent partir peuvent être freinés par les questions de langue et de financement. Cela n'est pas le cas pour les 3 pays de l'étude. D'ailleurs, les étudiants interrogés ne donnent aucune raison majeure pour ne pas partir étudier à l'étranger. Ils mentionnent leurs études, la difficulté de choisir un établissement ou de trouver un hébergement, leur souhait de ne pas quitter leur famille ou leur petit(e) ami(e), mais ce ne sont pas des freins majeurs. Au contraire, l'étude montre que les étudiants qui sont partis ont bénéficié d'un fort soutien de leur entourage.

Parmi les autres freins évoqués, se trouvent des questions sur la valeur académique de la mobilité, avec la crainte qu'un séjour d'études à l'étranger prolonge la durée totale de leurs études ou leur fasse manquer des parties importantes du programme. Cependant de manière générale, les études à l'étranger sont très fortement valorisées, aussi bien par les étudiants qui sont partis que par ceux qui ne sont pas partis.

Il faut souligner l'importance des encouragements prodigués par l'entourage, y compris ceux des établissements, des professeurs et des responsables



de relations internationales. Un manque de soutien de la part des professeurs peut inquiéter les étudiants en leur faisant craindre que leur séjour d'études à l'étranger prolonge la durée de leurs études.

Les encouragements qui compteront le plus seront ceux donnés par les anciens étudiants partis à l'étranger et revenus. Il est d'autant plus utile de souligner l'importance de ce soutien que souvent les étudiants de retour dans leur pays peuvent regretter de ne pas être davantage invités à faire connaître leur expérience à l'étranger.

Cette expérience est souvent valorisée pour sa dimension sociale et d'enrichissement personnel, la qualité de l'enseignement venant loin derrière. Cependant, un étudiant international sur trois trouve qu'il a atteint un meilleur niveau de connaissances que ceux qui sont restés dans leur pays.

En conclusion, l'étude souligne qu'il faudrait donc que les établissements encouragent encore plus leurs étudiants à partir, notamment en s'appuyant sur les témoignages des anciens. Il faudrait également insister sur la valeur académique des séjours d'études à l'étranger.

Cette étude a été réalisée conjointement par le Centre for International Mobility (CIMO) en Finlande, le SIU (Centre for International Cooperation in Education) en Norvège et le Swedish Council for Higher Education en Suède.

*Living and learning –exchange studies abroad. A study of motives, barriers and experience of Finnish, Norwegian and Swedish students.*

© Centre for International Mobility (CIMO), Swedish Council for Higher Education and Norwegian Centre for International Cooperation in Education (SIU), 2013.



## PARTIE 3

# LA FRANCE ET SON DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ

### LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE DES PAYS DU NORD VERS LA FRANCE

Selon l'Unesco, en 2010, la France a accueilli 1 281 étudiants des pays du Nord, soit une diminution de 11 % par rapport à 2006. Les quatre pays de la zone choisissent, en premier, d'étudier au Royaume-Uni. La France, quant à elle, se place à la sixième position parmi les pays d'accueil des étudiants finlandais, le septième pays d'accueil des étudiants danois et le neuvième pays d'accueil des étudiants norvégiens et suédois.

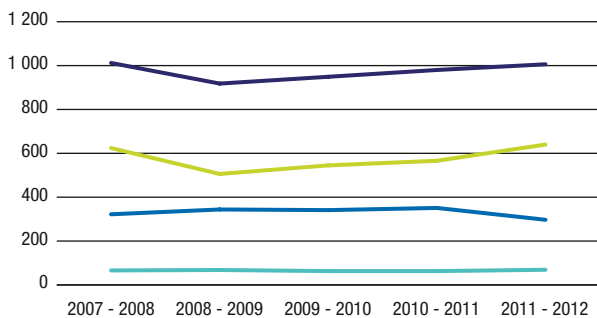
Selon le MESR, en 2011-2012, la France accueillait 1 544 étudiants de la zone nordique parmi lesquels 1 006 (65,1 %) étaient inscrits en université. Ce chiffre est en augmentation depuis 2007-2008 (+12,9 %). Les inscriptions dans les universités, quant à elles, ont stagné depuis 2007-2008 (-0,6 %) avec une légère

diminution des effectifs au niveau Master (-7,8 %) et une légère augmentation au niveau Doctorat (+4,5 %). Plus de la moitié des étudiants de la zone des pays du Nord (63,6 %) est inscrite au niveau Licence, suivie par les étudiants au niveau Master (29,4 %). Ils ne sont que 7 % à s'inscrire au niveau Doctorat.

Les étudiants des pays nordiques étudient prioritairement dans la filière langues-lettres et sciences humaines (55,8 %), puis dans la filière droit et sciences politiques (16,9 %). La filière sciences économiques et administration économique et sociale en accueille 11 %, la filière sciences et STAPS en accueille 10 % et enfin la filière médecine-pharmacie-dentaire 6 %. Pour l'ensemble de ces filières, le niveau Licence domine nettement, sauf dans les filières sciences-STAPS et médecine-pharmacie-dentaire où le niveau Master est presque à égalité avec le niveau Licence.

### Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises, depuis 2007

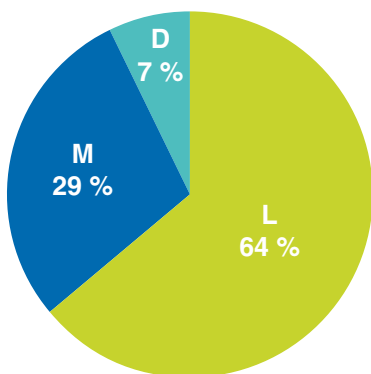
#### Total des étudiants des 4 pays du Nord Suède, Norvège, Finlande et Danemark



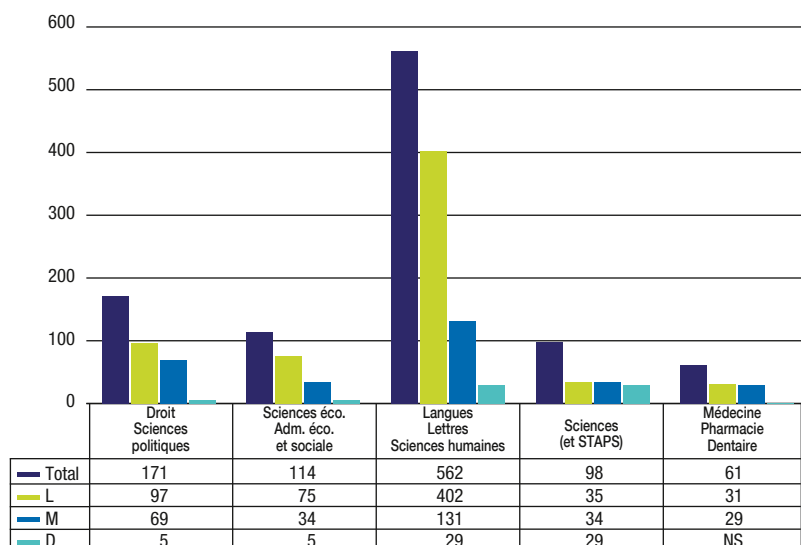
	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	Évolution 2007 - 2012
■ Total	1 012	918	949	980	1 006	-0,6 %
■ Niveau L	624	506	545	566	640	2,6 %
■ Niveau M	322	344	341	351	297	-7,8 %
■ Niveau D	66	68	63	63	69	4,5 %

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

### Répartition par niveau dans les universités françaises en 2011-2012



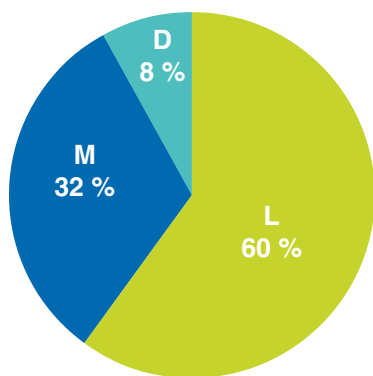
### Répartition par discipline dans les universités françaises en 2011-2012



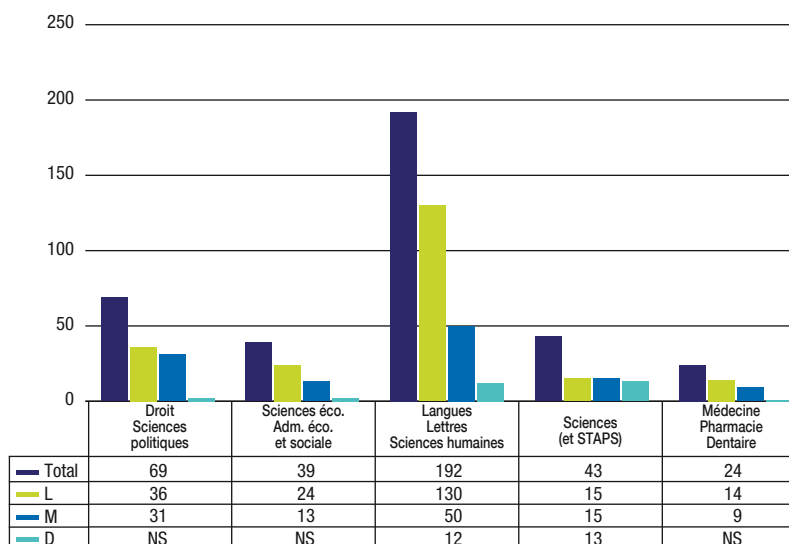
Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP  
NS : Non Significatif.

## SUÈDE

Répartition par niveau en 2011-2012



Répartition par discipline dans les universités françaises en 2011-2012

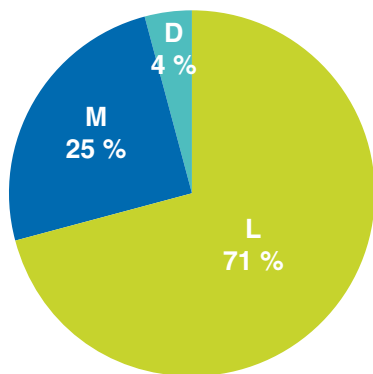


Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP  
NS : Non Significatif.

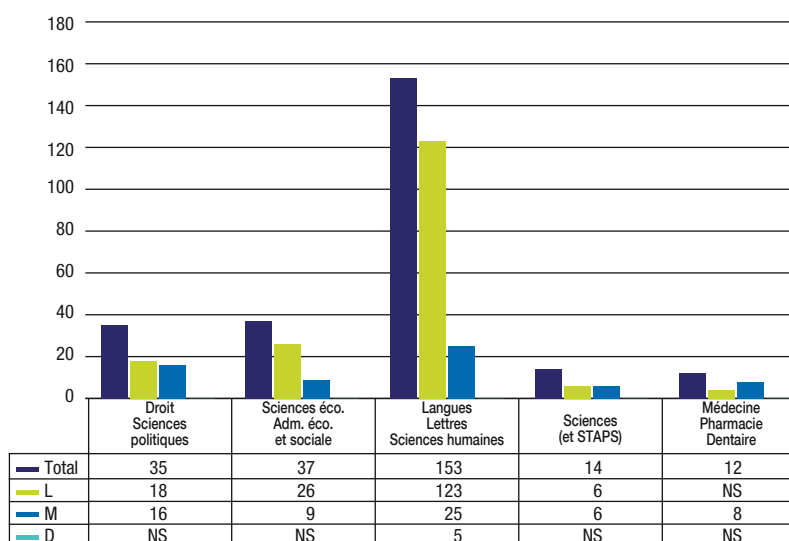
18

## NORVÈGE

Répartition par niveau en 2011-2012



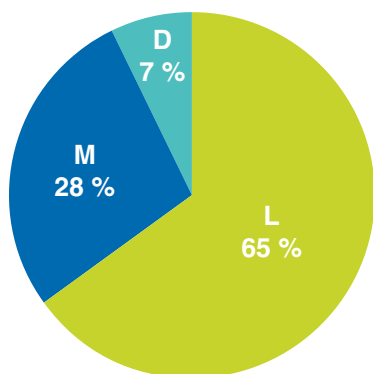
Répartition par discipline dans les universités françaises en 2011-2012



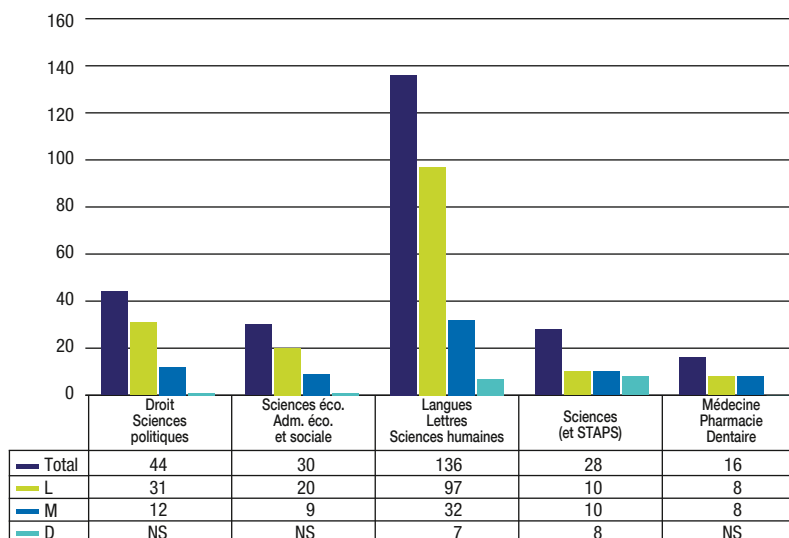
Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP  
NS : Non Significatif.

## FINLANDE

Répartition par niveau en 2011-2012



Répartition par discipline dans les universités françaises en 2011-2012

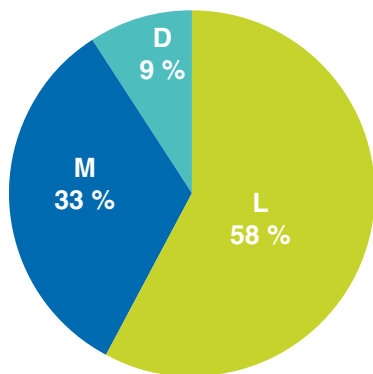


Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP  
NS : Non Significatif.

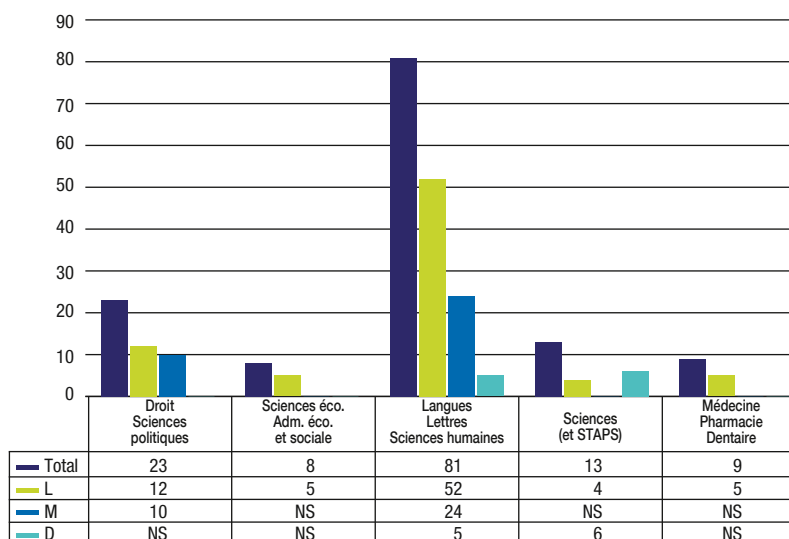
19

## DANEMARK

Répartition par niveau en 2011-2012



Répartition par discipline dans les universités françaises en 2011-2012



Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP  
NS : Non Significatif.

## ACTIONS DES ESPACES CAMPUS FRANCE ET PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

Dans les pays du Nord, Campus France dispose d'un réseau de 4 Espaces implanté dans chaque pays et dont le rôle est de faire la promotion de l'offre française de formations supérieures. Service d'accueil et d'information sur les études en France, l'Espace Campus France peut également jouer un rôle d'intermédiaire dans l'instauration de partenariats entre



universités françaises et nordiques, ainsi que dans l'organisation de missions de présentation de programmes universitaires. Enfin, il mène une série d'actions destinées à promouvoir l'offre de formation française. C'est ainsi que les Espaces ou les Ambassades peuvent participer aux principaux « Salons de l'Education » organisés localement ou intervenir dans les établissements d'enseignement supérieur.

**En Norvège**, l'Ambassade apporte son soutien aux programmes spécifiques de formation d'étudiants norvégiens gérés par SIU<sup>1</sup> tels ceux de NORGINSIA (sciences de l'ingénieur à l'INSA de Toulouse) et ACTION NORVEGE (économie et management à l'Université des Sciences Sociales de Toulouse I).

Un programme d'accueil pour les étudiants souhaitant étudier le français et la civilisation française est proposé dans 3 universités partenaires en France (Dijon, Montpellier, Perpignan). L'Office franco-norvégien d'enseignement et de coopération (OFNEC), situé à Caen et co-financé par la Norvège, outre sa mission principale d'accueil des étudiants norvégiens à Caen, propose des cours intensifs de « préparation à l'université française » (français, civilisation, prise de notes...).

**Au Danemark**, l'Espace Campus France de Copenhague, service dédié à tous les étudiants, danois et étrangers résidant au Danemark, peut étendre son action d'information dans la région suédoise voisine de Malmö-Lund, à ceux qui souhaitent poursuivre leurs études supérieures en France.



**Exemple d'actions de promotion :** campagne de cartes postales dans les cafés danois « Go-Card ».

**En Finlande**, le programme d'aide à la mobilité KAKSIN, proposé par l'Institut Français, apporte un soutien financier pour les études de Doctorat en cotutelle.



Chaque pays dispose d'un site internet Campus France bilingue, déclinaison du site général, qui permet de présenter les possibilités d'études en France adaptées à chaque pays.



<sup>1</sup> L'Agence SIU, **Norwegian Centre for International Cooperation in Higher Education**, est le centre norvégien pour la coopération éducative internationale relevant du secteur public. Ce centre, qui est un des principaux acteurs de la mobilité des étudiants norvégiens à l'étranger, a pour mission de faire la promotion de la Norvège comme destination privilégiée pour y faire des études ou y effectuer un programme de recherche.

## PARTIE 4

# PERSPECTIVES

### SUÈDE

#### Copérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur français

##### Coopérations entre établissements d'enseignement supérieur

En termes bilatéraux, la coopération universitaire repose sur plus de 300 accords, dont une vingtaine de doubles diplômes. Les deux ministères ont l'ambition de mettre en place des Masters conjoints franco-suédois.

##### Coopération entre organismes de recherche

Au niveau scientifique, la Suède et la France produisent environ **1 200 copublications par an**, dont la moitié dans des thématiques liées à la recherche biomédicale. Les scientifiques des deux pays sont désormais incités à travailler encore plus étroitement ensemble dans le contexte de la construction de la **Source européenne de spallation** (ESS), un projet de grande infrastructure scientifique dédié à l'exploration et à l'étude de la matière qui devrait ouvrir ses portes à Lund en 2019<sup>1</sup>.

En 2010, le budget public alloué à la recherche s'élevait à 29 milliards SEK (3,5 milliards EUR), tandis que les dépenses de R&D financées par l'industrie se montaient à 83 milliards SEK (estimation), auxquelles viennent s'ajouter les fondations privées : 5-7 milliards SEK (fondations essentiellement), ce qui correspondait, d'après une première estimation du gouvernement à 118 milliards SEK en dépense R&D totale pour cette même année.

#### Une recherche publique financée par des agences et opérée majoritairement par les universités

La majeure partie de la recherche financée par l'État est faite dans les universités. Les établissements qui font la plus grande place à la recherche sont les universités de Lund, Uppsala, Göteborg, Stockholm, Umeå et Linköping ainsi que l'Institut Karolinska de Stockholm, l'École royale polytechnique (Stockholm), l'Université technologique Chalmers (Göteborg), l'Université suédoise des sciences de l'agriculture et l'Université technologique de Luleå.

#### → Orientation à donner à de nouveaux programmes et/ou projets de coopération

Les programmes de coopération et la politique de développement des échanges devraient davantage s'articuler autour de deux concepts à soigneusement distinguer :

- Des **échanges de découverte unilatéraux** : des étudiants « *free movers* » se déplacent pour un cursus complet, pour un diplôme, pour un an, pour un semestre ou pour en apprendre la langue (stage) : cette solution est celle que préfèrent aujourd'hui les jeunes Suédois.
- Des **échanges d'excellence bilatéraux** : le développement des partenariats entre grandes institutions, à l'image de l'accord liant les Ecoles Polytechniques suédoise et française.

### La recherche suédoise : un très fort investissement de R&D et une culture de l'innovation

La R&D est une priorité de la Suède. Ce pays de 9 millions d'habitants réussit à se placer, année après année en haut du palmarès des pays qui consacrent le plus grand pourcentage de leur PIB à la recherche et au développement et du principal instrument de suivi statistique de la bonne mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne pour l'innovation et la recherche, le *European Innovation Scoreboard*. L'investissement dans la recherche est considéré comme le garant du bien-être futur de la nation et de l'humanité tout entière. La Suède, qui cherche donc à être parmi les pays moteurs dans ce domaine, poursuit une politique ambitieuse visant à maintenir et développer des recherches de haut niveau.

Quelques chiffres qui permettent de mesurer l'excellence de la Suède :

- **3,6 % du PIB investit en R&D** (2010, contre 3,9 % en 2009), dont environ 0,9% sur fonds publics
- **54 175 chercheurs** (ETP, 2005), soit plus de 12,7 chercheurs pour 1 000 emplois (contre 7 en France)
- 3 553 demandes de brevets à l'OMPI en 2007 (6 370 pour la France)
- **12 302 publications scientifiques** annuelles sur la période 2004-2006 avec un impact de citation de 1,11 (*Thomson Reuters Scientific*, 2008), ce qui, sur cette période, lui confère le sixième rang mondial (après les États-Unis, la Suisse, les Pays-Bas, le Danemark, le Royaume-Uni).

<sup>1</sup> Dans ce cadre bien particulier, sept accords scientifiques ont été signés en décembre 2010 et en 2011 pour un montant avoisinant les 60 millions d'euros.

## NORVÈGE

### Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur français

Le Ministère de l'Enseignement déploie un effort particulier pour faciliter l'expatriation des étudiants, s'apparentant pratiquement à de l'externalisation, l'objectif à terme étant que chaque étudiant puisse passer une partie de sa scolarité à l'étranger. Pour y parvenir, les autorités norvégiennes s'appuient en particulier sur les programmes européens, tels Erasmus et sur la coopération avec les pays nordiques à travers le programme d'échanges d'étudiants et d'enseignants Nordplus.

A l'heure actuelle, plusieurs centaines d'accords existent entre établissements d'enseignement supérieur norvégiens et français, signe d'un intérêt réciproque marqué.

#### → Orientation à donner à la coopération universitaire franco-norvégienne

La coopération universitaire est fortement liée à une coopération étroite dans les domaines scientifique et technologique. La Norvège est en effet un partenaire de premier plan pour la France dans les secteurs : énergie-climat (énergies fossiles, capture et stockage du CO<sub>2</sub>, énergies renouvelables...), environnement et biodiversité, recherches dans le Grand Nord et en milieu polaire, espace (observation de la terre), santé (neurosciences...), sciences marines et aquaculture,

sciences des matériaux et technologies de l'information et de la communication.

La coopération scientifique s'appuie sur plusieurs accords et instruments institutionnels (Fondation franco-norvégienne, PHC Aurora, programme d'invitations de chercheurs Åsgard...) et accords entre organismes de recherche<sup>1</sup>. La Fondation Franco-Norvégienne (FFN/FNS) est un des piliers de la coopération bilatérale, en complément des autres dispositifs bilatéraux et notamment du programme Aurora, qui a financé plus de 200 projets depuis sa création en 1998. Ne se limitant pas aux seules relations bilatérales, la coopération scientifique et technique franco-norvégienne bénéficie de financements communautaires importants.

Les actions communes (FFN-FNS, NFR, Ambassade de France à Oslo, Ambassade de Norvège à Paris, UbiFrance, Chambre de commerce franco-norvégienne, etc.) ont aussi permis d'initier la coopération entre les pôles de compétitivité français et les centres d'excellence (SFF), les centres d'innovation (SFI) et d'expertise (NCE) norvégiens. La coopération a été confortée par la signature en juillet 2008 d'un accord cadre par les deux ministres de la Recherche, qui reste à ce jour le seul accord bilatéral scientifique signé entre la Norvège et un pays européen.

Ce contexte est favorable au développement de nouveaux partenariats scientifiques, d'innovation ou de développement industriel et universitaires, notamment par le biais de formations conjointes au niveau Master et Doctorat en cotutelle

## FINLANDE

### Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur français

Les 40 établissements d'enseignement supérieur finlandais (universités et AMK) disposent d'un grand nombre d'accords interuniversitaires avec un établissement français. La seule université de Helsinki en possède près d'une centaine ! La plupart sont des accords de type Erasmus et la liste des partenaires est généralement consultable sur le site internet de l'établissement.

Les doubles diplômes sont en revanche beaucoup plus rares (et difficiles à identifier, leur traçabilité n'étant garantie ni en France, ni en Finlande).

#### → Orientations à donner à la coopération universitaire franco-finlandaise

La volonté des partenaires finlandais de trouver des modes de coopération approfondie, parmi lesquels figurent les cursus ou diplômes en partenariat (« conjoints »), reste affichée. Les obstacles d'ordre législatifs ou réglementaires, ainsi qu'une certaine mauvaise volonté des Finlandais à adapter leur modèle, qu'ils jugent irréprochable, aux contraintes d'autres partenaires rendent cependant cette voie délicate. Il est probable que l'autonomie accrue qui a été dévolue aux universités finlandaises, ainsi qu'à leurs homologues françaises, améliorera cet état de fait.

<sup>1</sup> Des accords franco-norvégiens ont, par exemple, été signés entre le CNRS et le Conseil norvégien de la Recherche-NFR, l'IFREMER et le NFR ou l'Institut de Recherche marine à Bergen, le CNES et l'Agence Spatiale Norvégienne.

Pour plusieurs raisons, notamment parce que le niveau Licence ne constitue pas, pour les Finlandais, un niveau naturel de sortie de l'université, il est peu utile de promouvoir les Masters français en espérant y attirer des Finlandais, ni les offres de formation complémentaire après le Master, de type mastère spécialisé ou MBA, car celles-ci ne concerneront jamais que de très faibles effectifs. De même, le grand nombre d'échanges de type Erasmus déjà existants n'incite pas les établissements à s'engager dans cette voie, d'autant qu'il leur est souvent difficile d'envoyer leurs étudiants en France à cause de la langue d'enseignement.

Il paraîtrait donc intéressant de proposer des solutions dès le niveau L1, notamment pour espérer attirer (et retenir) les étudiants ayant échoué à l'examen d'entrée à l'université et se retrouvant face à la nécessité d'utiliser au mieux leur année intermédiaire (avant de retenter leur chance). Le développement de formations au moins partiellement en anglais, sans négliger pour autant une mise à niveau linguistique en français qui est recherchée par ceux qui choisissent la France, serait de nature à attirer les jeunes Finlandais.

## DANEMARK

### Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur français

#### Echanges Erasmus

Les universités danoises ont conclu de nombreux accords Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur européens, notamment la France.

Au Danemark, les universités reçoivent une contribution de l'État danois par examen réussi. Le déséquilibre entre les étudiants danois sortants en échange Erasmus et les étudiants européens entrants est très coûteux pour le gouvernement danois.

Pour remédier à ce déséquilibre, le gouvernement encourage fortement les universités danoises à établir un équilibre entre sortants et entrants, en astreignant les universités à de fortes amendes (supérieures au million d'euros). Malheureusement, le réflexe des universités danoises est de fermer les partenariats déséquilibrés (dont de nombreux avec la France) et de mettre le focus sur les partenariats efficaces. En France, ce sont souvent des partenaires proposant des cours en anglais qui sont retenus.

### → Orientation à donner à la coopération universitaire franco-danoise

Au moment où une forte pression est mise sur les universités danoises afin de rééquilibrer leurs échanges, les partenaires français doivent donc prendre en compte ces impératifs dans leur approche des établissements danois.

Il faut intégrer d'abord la barrière de la langue, car très peu de Danois pratiquent le français de manière suffisamment élevée pour suivre des parcours en France. Pour y répondre, l'offre de formation en anglais associée à un parcours avec intégration linguistique progressive, voire une formation FLE, peut être une approche appropriée. Par ailleurs, l'établissement de doubles diplômes ou diplômes conjoints qui ne sont pas comptabilisés au même titre qu'un simple échange, peuvent aider à développer les partenariats avec les établissements danois.

# LES DOSSIERS

Mai 2013 - numéro 13 PAYS DU NORD

Le DOSSIER pays du Nord est le premier numéro consacré à une région et le treizième volume de la collection. Ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le(s) pays et de montrer dans quel(s) contexte(s) concurrentiel(s) ce(s) dispositif(s) se déploie(nt).

**Directeur de la publication :**

Antoine Grassin, Directeur général

**Comité éditorial :**

Olivier Chiche-Portiche, Directeur du Département de la promotion et de la valorisation de l'Enseignement supérieur.

Anne Plaine et Clarisse Zerbib, Responsable Europe et Chargée de mission Europe, Département de la promotion et de la valorisation de l'enseignement supérieur.

Anne Benoit et Laura Foka, Directrice Etudes et Communication et Chargée d'études et d'analyses.

**Ce dossier a été élaboré en étroite collaboration avec les Ambassades et les Espaces Campus France des 4 pays du Nord et en particulier :**

Guillaume Stahl, Attaché de coopération scientifique et universitaire, Ambassade de France, et Maj Kerviel-Dannemand, Responsable de l'Espace Campus France à Copenhague.

Sandrine Testaz, Attachée de coopération scientifique et universitaire, Ambassade de France, et Ingrid Helander, Campus France à Helsinki.

François-Xavier Lannuzel, Attaché de coopération scientifique, Ambassade de France, et Stanislas Merlet, Chargé de mission de l'Espace Campus France à Oslo.

Emmanuel Salmon, Attaché de coopération scientifique et universitaire, Ambassade de France, et Marion Hascoet, Responsable de l'Espace Campus France à Stockholm.

Anne Benoit en a assuré la mise en forme. Laura Foka a fourni l'ensemble des données statistiques.

**L'Agence Campus France remercie tout particulièrement Ulf Hedbjörk, du Swedish Council for Higher Education, pour la synthèse de l'étude conjointe des 3 pays du Nord, Finlande, Norvège et Suède, sur les motivations et les freins aux séjours d'études à l'étranger.**

**Édition :**

Anne Benoit, [anne.benoit@campusfrance.org](mailto:anne.benoit@campusfrance.org)

**Photos et visuels :** droits réservés. Carte de mobilité intra régionale des étudiants des pays du Nord : Philippe Rekecewicz.

**Réalisation :** Agence Huitième Jour - Paris

**Impression et diffusion :** Graphoprint - Paris

**Agence CampusFrance**

**Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale**

28 rue de la Grange aux Belles

75010 Paris

[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)

*Les DOSSIERS CampusFrance sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.*

**Mai 2013**

**ISSN 2117-8496**

